



**FRANCE
KARATÉ**

CRITÈRES DE SÉLECTION

CHAMPIONNATS D'EUROPE SENIORS
Zadar (Croatie) 8-12 mai 2024

La Direction Technique Nationale entend optimiser les performances sportives aux compétitions majeures. Son rôle est de continuer à faire briller la France dans toutes les spécialités et catégories représentées ; combat, kata, para-karaté, en individuel ou par équipe.

Dans la continuité des Championnats d'Europe 2023 de Guadalajara (Espagne), la Direction Technique Nationale cherchera à pérenniser les performances de ses équipes, ceci dans le but de préparer au mieux les futurs Championnats du Monde par équipe 2024.

En individuel, les Championnats d'Europe se dérouleront quant à eux après les Championnats du Monde de Budapest (Hongrie). Ainsi, avant la nouvelle configuration décidée par la WKF (World Karate Federation) d'organiser des championnats du monde individuels en 2025, l'objectif de la Direction Technique Nationale sera de préparer les individualités, en passant par une première performance en Croatie.

ÉQUIPES COMBAT

La composition des équipes résidera sur la capacité des sportifs à entrer pleinement dans un projet collectif. Les niveaux d'engagement et de combativité affichés durant les stages seront des éléments essentiels de sélection. Les athlètes devront prouver aux sélectionneurs leur volonté de combattre en équipe par leur implication sur et en dehors du tatami.

LES CRITÈRES RETENUS :

> Les sportifs seront particulièrement évalués sur les critères suivants :

- Niveau de performance affiché lors des stages et compétitions ;
- Niveaux d'agressivité, de dépassement de soi et d'envie de dominer les autres ;
- Intelligence tactique ;
- Capacité à s'adapter aux différents profils de combattants ;
- Niveau affiché dans la compétition par équipe lors des Championnats du Monde 2023 à Budapest (Hongrie).

Tout sportif ne répondant pas aux critères susmentionnés ne pourra prétendre à une sélection en équipe. Il est également important de préciser qu'un athlète refusant une sélection en équipe pourra se voir exclu de l'Équipe de France et, de fait, ne sera pas sélectionnable en individuel, peu importe son palmarès.

ÉQUIPES KATA

La composition des équipes s'appuiera sur la capacité des sportifs à participer pleinement à un projet collectif. La constitution des équipes kata requiert de l'homogénéité athlétique et technique. L'état de forme et le niveau d'engagement durant les stages seront des éléments essentiels de sélection. Les athlètes doivent prouver aux sélectionneurs leur volonté d'entrer dans un projet équipe par leur implication sur et en dehors du tatami.

LES CRITÈRES RETENUS :

> Les sportifs seront particulièrement évalués sur les critères suivants :

- Niveau affiché dans la compétition par équipe lors des Championnats du Monde 2023 de Budapest (Hongrie) ;
- Niveau affiché lors les compétitions internationales par équipes ;
- Les niveaux techniques et physiques affichés lors des stages et en adéquation avec le niveau international ;
- L'envie et le dépassement de soi ;
- L'attitude et l'état d'esprit.

Tout sportif ne répondant pas aux critères susmentionnés ne pourra prétendre à une sélection en équipe. Il est également important de préciser qu'un athlète refusant une sélection en équipe pourra se voir exclu de l'Équipe de France et, de fait, ne sera pas sélectionnable en individuel, peu importe son palmarès.

INDIVIDUELS COMBAT

LES CRITÈRES RETENUS :

La sélection des catégories individuelles sera faite en fonction du niveau de performance de chaque sportif au cours de la préparation.

Un athlète médaillé aux Championnats du Monde seniors 2023 prendra une option sur la sélection, sa sélection sera cependant validée par la démonstration de son implication dans le suivi du programme des Équipes de France.

Un athlète Champion d'Europe seniors 2023 prendra une option sur la sélection mais devra valider un niveau de performance au cours de la saison.

Un athlète médaillé aux Championnats d'Europe seniors 2023 devra confirmer par une victoire lors de la Coupe de France seniors 2023 ou au Championnat de France seniors 2024 pour se voir sélectionné. Un regard particulier sera également porté sur le parcours aux compétitions internationales.

En l'absence de résultats internationaux aux Championnats d'Europe et du Monde 2023, le staff des Équipes de France prendra en compte et analysera les résultats aux compétitions suivantes :

- > Coupe de France 2023
- > Championnat de France 2024
- > Parcours international WKF 2024

INDIVIDUELS KATA

LES CRITÈRES RETENUS :

Un athlète médaillé en individuel aux Championnats du Monde seniors 2023 sera sélectionné aux Championnats d'Europe 2024. Toutefois, il devra respecter scrupuleusement le programme des stages et compétitions des Équipes de France.

Un athlète médaillé aux Championnats d'Europe seniors 2023 devra confirmer par une victoire lors de la Coupe de France seniors 2023 ou au Championnat de France seniors 2024 pour se voir sélectionné. Un regard particulier sera également porté sur le parcours aux compétitions internationales.

En l'absence de résultats internationaux aux Championnats d'Europe et du Monde 2023, le staff des Équipes de France prendra en compte et analysera les résultats aux compétitions suivantes :

- > Coupe de France 2023
- > Championnat de France 2024
- > Parcours international WKF 2024

ATTITUDE ET COMPORTEMENT

Un athlète remplissant les critères de performance mais ne respectant pas les points suivants pourrait ne pas intégrer le parcours de sélection et/ou se voir exclu du collectif France :

- Manque de respect de l'Équipe de France, du staff, de l'encadrement sportif, du personnel administratif ou des partenaires d'entraînement ;
- Manque de respect de la Direction Technique Nationale, de la Fédération et de ses membres, dans la vie fédérale, dans les médias ou sur les réseaux sociaux ;
- Manque de confiance affiché, incompatibilité avec un projet collectif, attitude négative ;
- Non-respect de la planification et manque d'assiduité du planning des Équipes de France (stages et compétitions) ;
- Manque d'implication et d'engagement, non-respect des consignes lors de la préparation ;
- Blessure ou niveau de performance jugé insuffisant.

ANNONCE DES SÉLECTIONS

La sélection sera officialisée au mois d'avril 2024. Certains sportifs pourront se voir annoncer leur sélection plus tôt dans la saison, s'ils atteignent le niveau de performance requis par les critères de sélection.